

Le 100% Santé

Les oreilles



Ce qui a changé ...

- › Une gamme d'audioprothèses intégralement remboursées
- › Un impact financier supporté par les complémentaires santé en grande partie



Le renoncement aux soins auditifs



Le nombre de personnes malentendantes qui n'étaient pas équipées d'audioprothèses

Source : cour des comptes, juin 2021

Qui est principalement concerné ?



5% des moins de 70 ans

20% des 80-89 ans

30% des plus de 90 ans

Le coût **trop élevé** des audioprothèses pour les ménages



50% reste à charge

Après intervention de la sécurité sociale et de la mutuelle, il reste encore 850€ à payer pour s'équiper !

Source : cour des comptes, juin 2021

i Que vise la réforme du 100% Santé sur l'auditif ?

100% SANTE



L'objectif est de permettre aux ménages de s'équiper d'audioprothèses en n'ayant plus rien à payer après intervention de la sécurité sociale et de la mutuelle

Contrairement aux idées reçues, le 100% Santé présente une gamme de choix large !

✓ Intra-auriculaire



✓ Contours d'oreille

✓ A écouteurs déportés

✓ 12 canaux de réglage

✓ 4 ans de garantie

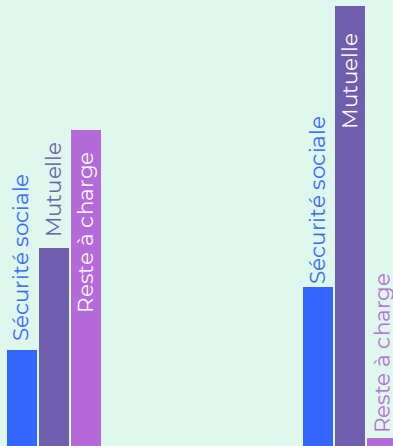
 **Qu'en disent les associations de consommateurs ?**



Une étude UFC QUE CHOISIR (2022) a classé **deux équipements 100% Santé en tête du classement** (sur 27 références étudiées).



Qui rembourse quoi ?



AVANT LA
REFORME

APRES LA
REFORME

Un surcoût estimé à **+275 millions d'euros** pour les mutuelles ! ⁽²⁾



Le 100% Santé pour les oreilles en résumé ...

- › Une réponse au renoncement aux soins auditifs de 2 millions de personnes malentendantes en France
- › Un objectif de 0€ de reste à charge contre 850€ auparavant
- › Un surcoût de +275 millions d'euros pour les complémentaires santé

Le courtier
engagé pour une
économie plus
responsable




— Une question ?

Besoin d'une
mutuelle ?



SolidaireAssur

Pour plus d'infos et pour prendre rendez-vous :

 **03 20 55 97 01**

 <https://solidaire-assur.org>

Nous avons hâte d'échanger avec vous !

